

Horoscope

**BÉLIER** (21/03-20/04)

Travail : Mercure dans votre signe vous donne la bougeotte, mais aussi de l'audace et des idées géniales. **Amour** : Heureuses surprises en matinée. Vous serez agréablement disponible pour une personne qui reste chère à votre cœur. **Santé** : Bonne.

**TAUREAU** (21/04-21/05)

Travail : Vos projets semblent prendre forme. Vous avez confiance en vos idées et vous avez l'appui de vos partenaires. **Amour** : Vous êtes séduisant, conciliant et enthousiaste. L'atmosphère est des plus sécurisante. **Santé** : Satisfaisante.

**GÉMEAUX** (22/05-21/06)

Travail : On apprécie vos compétences. Vous êtes efficace et des plus fiable, ce qui assure encore plus votre autorité. **Amour** : Beaucoup de gaieté dans vos attentions. Vous êtes enthousiaste et vous savez faire plaisir. **Santé** : Mangez léger.

**CANCER** (22/06-22/07)

Travail : Agissez avec ordre et méthode. Vous avez même intérêt, si vous le pouvez, à vous faire seconder par un tiers. **Amour** : Vie affective épanouie et dense. Votre générosité y est pour beaucoup d'ailleurs. **Santé** : Pas d'excès alimentaires.

**LION** (23/07-23/08)

Travail : Vous vous montrez particulièrement habile dans le commerce, alors affrontez le feu des projecteurs ! **Amour** : Dominez votre impulsivité. Vos proches ont beaucoup de mal à vous cerner ces temps-ci. **Santé** : Faites le plein de vitamines.

**VIERGE** (24/08-22/09)

Travail : Un problème délicat risque de vous perturber. Aussi aurez-vous la nette impression de ne pas avoir bien agi. **Amour** : Ciel dégagé côté sentiments. Vous aurez l'occasion de passer une douce soirée en tête-à-tête. **Santé** : Reposez-vous.

**BALANCE** (23/09-22/10)

Travail : Des perspectives nouvelles à ne pas négliger. Cela va vous permettre de vous initier à de nouvelles méthodes. **Amour** : Solo, vous êtes en pénurie de chevalier servant ? N'ayez crainte, il arrive ! **Santé** : Pas d'imprudence ni d'excès.

**SCORPION** (23/10-22/11)

Travail : Vous doutez vraiment trop de vos capacités. Il serait temps de balayer vos vieux complexes ! **Amour** : Ligués contre vous, Saturne et Mars provoquent de fortes tensions avec votre partenaire. **Santé** : Evitez les efforts trop brusques.

**SAGITTAIRE** (23/11-21/12)

Travail : Si votre intuition vous guide utilement, sachez quand même donner du temps au temps. **Amour** : Vous connaissez de grands élans de tendresse. Vos proches sont donc tout prêts à les recevoir. **Santé** : Main basse sur les aliments sucrés.

**CAPRICORNE** (22/12-20/01)

Travail : Compliments et réussite sont au rendez-vous. Vous avez tout pour passer une journée remarquable. **Amour** : Entente parfaite avec l'être aimé. C'est plus qu'il n'en faut pour votre bonheur et votre équilibre affectif. **Santé** : Tonus.

**VERSEAU** (21/01-19/02)

Travail : Audace et prudence sont à doser savamment. A vous de trouver le bon équilibre entre ces deux extrêmes. **Amour** : La journée est idéale pour vous ressourcer avec les personnes qui comptent le plus pour vous. **Santé** : La grande forme.

**POISSONS** (20/02-20/03)

Travail : Quel charisme, quelle énergie ! Vous faites l'unanimité et vous rassemblez autour de vous. **Amour** : Vos initiatives sont assez maladroites. Votre entourage ne les apprécie que très modérément. **Santé** : Faites un peu plus de sport.

SERVICES - URGENCE

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.

Centre

hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.

Centre

hospitalier → 05.59.69.70.70.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15

Police et gendarmerie → 17

Sapeurs-pompiers → 18

« SOS Médecins » → 05.59.62.44.44.

Centre

anti-poisons → 05.56.96.40.80.

jour et nuit.

Cardiologie - Clinique

cardiologique d'Arezzo → 05.59.82.26.00,

h/24.

Centre hospitalier de Pau

→ 05.59.92.48.48.

Polyclinique Pau Pyrénées, site Navarre, Urgences → 05 14.55.14.

Centre hospitalier → 05.59.92.48.48.

Centre hospitalier des Pyrénées (ancien CHS) → 05.59.80.90.90.

Urgences psychiatriques → 05.59.80.94.63.

GARES

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Allo TER : 0800 872 872 (service par téléphone) N° vert appel gratuit

Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

MARCHÉ PUBLIC

**PAU (64)**AVIS D'APPEL
PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maitre d'ouvrage : Pau Béarn Habitat - 45 boulevard Alsace Lorraine - BP 1101 - 64011 Pau Cedex - Tél : 05 59 02 22 88 - Courriel : contact@paubernhabitat.fr

Procédure de passation : Procédure adaptée. Remise des offres pour le mercredi 10 septembre 2025 à 12h00
Objet de la procédure : Construction de la résidence Guichenné - 35 rue Emile Guichenné à PAU - 10 logements locatifs. Re-consultation d'un lot (n° 05 : serrurerie) déclaré infructueux.

Clause d'insertion : Le marché comporte pour certains lots un dispositif visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion et à lutter contre le chômage.

Durée : 16 mois prévisionnels (y compris mois de préparation)

Critères d'attribution : Prix (60%) - Valeur technique (40%)

Pièces à produire : Détail dans le DCE à télécharger gratuitement sur

Date d'envoi : 31 juillet 2025

ANNONCE ADMINISTRATIVE



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la

Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques
Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête. L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus**.

Le dossier d'enquête public du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique. La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.cc-lacqorthez.fr>, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphe par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête publics ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,
- Adressées par courrier postal avec la mention « Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,
- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquete-publique-plui@

cc-lacqorthez.fr,

- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loge-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,

- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17 h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loge-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juin 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **M. Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mme Michelle BONNET MEUNIER** et **Françoise LACOIN VILLENAVE**, MM. **Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- Lundi 18 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Vendredi 26 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Mairie de Monein

- Mardi 19 août 2025 de 14 h à 17 h,

- Mercredi 27 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 6 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 10 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- Mercredi 20 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mardi 26 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 3 septembre 2025 de 14 h à 17 h,

- Samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h.

Mairie d'Arthez-de-Béarn</

Communauté de Communes de Lacq-Orthez
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques
Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus.**

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,

- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.

La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.cc-lacqorthez.fr>, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,

- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuilles non mobiles, côté et paraphe par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête publique ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

- Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,

- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquete-publique-plui@cc-lacqorthez.fr

Le Président,
Patrice LAURENT

**Publiez
votre annonce légale**

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

**Sud Ouest
légales**

**SUD
OUEST**

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Hommages et souvenirs
Celebrads

Service client : 05 35 31 29 37

Consultez, publiez un avis de décès en vous connectant à carnet.sudouest.fr

Avis d'obsèques

319876

319876

MAULÉON-LICHARRE

Ramon SERRANO, Joaquin SERRANO et sa compagne Nathalie CALMEJANE, ses fils et sa belle-fille ; Andréa, Oscar, ses petits-enfants ; les familles CASTELLO, CALMEJANE, COUTO BARBA ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Julia SERRANO
née RODRIGUEZ PUCHE,

survivante à l'âge de 90 ans.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Mauléon - Licharre à partir du samedi 2 août jusqu'au jour de l'inhumation le lundi 4 août à 9h30. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Aquitaine Pau-Bizanos, La maison des obsèques, tél. 05.59.53.13.13 (24h/24)

320111

**BUZY
JURANÇON**

Christiane BERNADOU, son épouse, Alain BERNADOU et Stéphanie, ses enfants, Camille, Léa, ses petites-filles adorées, Robert et Anne-Marie BERNADOU, leurs enfants et petits-enfants, parents, amis et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean BERNADOU

survenu le mercredi 30 juillet 2025 à l'âge de 76 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées **le lundi 4 août 2025 à 10 h 30**, en l'église d'Artix suivies de l'inhumation au cimetière.

Un dernier hommage peut lui être rendu à son domicile, 840 avenue de la République à Artix. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Eberard, funérarium, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

320269

**ARTIX (64)
BONNETAN (33)**

Geneviève, son épouse, Pascal, Michel et leurs épouses, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean HAU-PALÉ
Ancien maire d'Artix
Notaire honoraire

survenu à l'âge de 93 ans.

Ses obsèques seront célébrées **le samedi 2 août 2025 à 14 heures** en l'église d'Artix suivies de l'inhumation au cimetière.

Un dernier hommage peut lui être rendu à son domicile, 840 avenue de la République à Artix. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Eberard, funérarium, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

Remerciements

319825

**SERRES-CASTET
LONS**

La famille JACQUENOD-CHEVRIER
vous fait part du décès de

M. Hilaire JACQUENOD
Ancien combattant de la guerre d'Algérie

survenu à l'âge de 86 ans.

La cérémonie civile sera célébrée **le mercredi 6 août 2025 à 14 heures**, au crématorium de Pau.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium Handy-Mondeilh de Serres-Castet, salon Hochahandy, ce jour à partir de 14h. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF funérarium Handy/Mondeilh/PHS, Le Choix funéraire, tél. 05.59.33.23.70 Pau, Serres-Castet, Garlin, Arzacq

319880

PAU

Martine son épouse
ses enfants et leurs conjoints
ses petits-enfants
ses nièces et leurs conjoints et leurs enfants
Nao sa petite fille de cœur et Valérie sa maman
famille et amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Christian ARRUEBO

survenu le mardi 29 juillet 2025 à l'âge de 66 ans.

La cérémonie civile sera célébrée **le lundi 4 août 2025 à 14 heures**, au crématorium de Pau.

Christian repose à la chambre funéraire de Navarre 26 avenue Léon Blum à Pau. Les visites sont possibles.
Ni fleurs ni plaques ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

**Roc-Eclerc PAU,
26 ave Léon Blum,
Pau, tél. 05.59.62.42.59.**

319993

BILLÈRE

Isabelle MARCHICA, son épouse ; Silvana MARCHICA, sa fille ; Rosanna et Eric DESCLAUX, sa fille et son gendre ; Françoise et Hubert ARION, sa fille et son gendre ; Gabriel, Fanny et Rémy, ses petits-enfants ; famille, amis et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Robert MARCHICA

survenu à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 4 août 2025 à 11 h 45** au crématorium de Pau, 22 rue Blanqui.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel de Lavigerie à Billère, pour sa gentillesse et son dévouement.

PF Bordenave-Cassou, Pau, Jurançon, tél. 05.59.06.52.56.

**Publiez
un avis
de décès**

**7J / 7 - 24 H / 24
SIMPLE, RAPIDE
& EFFICACE**



Publiez dans le journal et sur notre site internet. Rendez-vous à la rubrique avis de décès de sudouest.fr.

Devis gratuits & paiement sécurisé par CB. Vous êtes guidés dans votre texte jusqu'à la finalisation de la commande.

Celebrads
une marque de **SUD OUEST**



annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Communauté d'agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la Bastide-Clairence

Par arrêté du 07 juillet 2025, le Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence. Cette enquête publique se déroulera sur 30 jours consécutifs : du jeudi 04 septembre 2025 à 9 h au vendredi 03 octobre 2025 inclus jusqu'à 17 h.

L'élaboration du projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence a pour objet de préserver et mettre en valeur le patrimoine situé dans le périmètre du Site patrimonial remarquable de la commune de La Bastide-Clairence. Il définit les règles applicables aux demandes de travaux dans le périmètre du Site patrimonial remarquable. Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale en application de la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine (MRAE) du 4 mars 2025.

Par décision n° E25000061/64 du 16 juin 2025, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Pau a désigné **M. Patrice GOBIN**, Ingénieur général de 1^{re} classe à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur et **Mme Hélène SARRIQUET** en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier, en Mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public;
 - sous format numérique, sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : www.registre-dematerialise.fr/6441, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr.
- Un accès gratuit au dossier d'enquête publique et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.
- Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au commissaire enquêteur :
- par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Monsieur le commissaire enquêteur
 - Dossier de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, Mairie, Rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence ;
 - sur le registre en version papier tenu en Mairie de La Bastide-Clairence, rue Notre Dame, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
 - par voie électronique :

• préférentiellement : sur le registre dématérialisé visé ci-dessus (www.registre-dematerialise.fr/6441) qui permet la consultation du dossier et la transmission de courriers électroniques ;

• à l'adresse suivante : enquête-publique-6441@registre-dematerialise.fr, en indiquant comme objet : «Enquête publique Elaboration PVAP de La Bastide-Clairence».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame), les jeudi 4 septembre (de 9 h à 12 h), samedi 20 septembre (de 9 h à 12 h) et vendredi 3 octobre 2025 (de 14 h à 17 h).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de La Bastide-Clairence et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr

Le projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera présenté pour accord au Préfet de région avant approbation en Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- la Communauté d'Agglomération Pays Basque (DGA de la stratégie territoriale) : 05.59.44.72.72 ;
- la Mairie de La Bastide-Clairence : 05.59.70.29.10.

Le Président

Sud Ouest
légales



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus**.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,
- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.

La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

sur le site internet de l'intercommunalité : [https://www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr), accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,

sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

Consignées sur les registres papiers d'enquête publique ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez

- rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,

Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquête-publique-plui@

cc-lacqorthez.fr,
- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter-me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,

- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17 h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter-me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juin 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **M. Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mme Michèle BONNET MEUNIER** et **Françoise LACOIN VILLENAVE**, MM. **Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- Lundi 18 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Vendredi 26 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Mairie de Monein

- Mardi 19 août 2025 de 14 h à 17 h,

- Mercredi 27 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 6 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 10 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- Mercredi 20 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mardi 26 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 3 septembre 2025 de 14 h à 17 h,

- Samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h.

Mairie d'Arthez-de-Béarn

- Vendredi 22 août 2025 de 14 h à 17 h,

- Samedi 30 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 24 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Le Président, Patrice LAURENT



Hommages et souvenirs

Consultez, publiez un avis de décès sur carnet.sudouest.fr
Service client : 05 35 31 29 37

Avis d'obsèques

322608

PAU SAINT-MAMET

Philippe et Christophe, ses fils ainsi que Nathalie, et Cendrine, leurs conjointes; Julie, Eliot, Thomas, ses petits-enfants; Jean-Louis, son frère et Paulette, sa compagne, Colette, sa belle-sœur, ses neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Pierre BURGALAT

survenu le vendredi 15 août 2025 à l'âge de 77 ans.

Ses obsèques civiles seront célébrées **le jeudi 21 août 2025 à 17 heures**, en la salle de

cérémonie du crématorium de Pau et seront suivies par son inhumation au cimetière de Saint Marnet, le vendredi 22 août 2025 à 15 heures.

Un dernier hommage peut lui être rendu à compter du mardi 19 août à 15 heures, en la maison funéraire de Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG Services funéraires, parc d'activités Pau-Pyrénées, 2, rue Blanqui, Pau, tél. 24 h/24, 05.59.83.30.

322618

LONS

Annie, son épouse ; Marlène et Gérald, ses enfants ; Jean-Claude et Michèle, son frère et sa belle-sœur ; Justine et Tiago, ses petits-enfants ; famille et amis vous font part du décès de

M. Francis LOUSTALOT

survenu à l'âge de 75 ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu **le jeudi 21 août 2025 à 15 h 45**, au crématorium de Pau.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Navarre, 26 avenue Léon Blum à Pau à partir du jeudi 21 août à 9 h.

Roc-Eclerc PAU, 26 ave Léon Blum, Pau, tel 05.59.62.42.59.

322993

PAU

Marc, son époux ; Céline et Cédric, ses enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Maryelle COSSOU-LACASSIE née GEORGEAIL,

survenu le samedi 16 août 2025.

Une cérémonie civile aura lieu **le samedi 23 août 2025 à 10 h 30**, au cimetière Urbain de Pau.

Roc-Eclerc PAU, 26 ave Léon Blum, Pau, tel 05.59.62.42.59.

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

ANNONCES ADMINISTRATIVES



Communauté d'agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la Bastide-Clairence

Par arrêté du 07 juillet 2025, le Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence. Cette enquête publique se déroulera sur 30 jours consécutifs : du jeudi 04 septembre 2025 à 9 h au vendredi 03 octobre 2025 inclus jusqu'à 17 h.

L'élaboration du projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence a pour objet de préserver et mettre en valeur le patrimoine situé dans le périmètre du Site patrimonial remarquable de la commune de La Bastide-Clairence. Il définit les règles applicables aux demandes de travaux dans le périmètre du Site patrimonial remarquable. Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale en application de la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine (MRAE) du 4 mars 2025.

Par décision n° E25000061/64 du 16 juin 2025, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Pau a désigné **M. Patrice GOBIN**, Ingénieur général de 1^{re} classe à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur et **Mme Hélène SARRIQUET** en qualité de commissaire enquêteuse suppléante.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier, en Mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public;
- sous format numérique, sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : www.registre-dematerialise.fr/6441, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr.

Un accès gratuit au dossier d'enquête publique et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Monsieur le commissaire enquêteur
- Dossier de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, Mairie, Rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence ;
- sur le registre en version papier tenu en Mairie de La Bastide-Clairence, rue Notre Dame, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par voie électronique :

• préférentiellement : sur le registre dématérialisé visé ci-dessus (www.registre-dematerialise.fr/6441) qui permet la consultation du dossier et la transmission de courriers électroniques ;

• à l'adresse suivante : enquête-publique-6441@registre-dematerialise.fr, en indiquant comme objet : «Enquête publique Elaboration PVAP de La Bastide-Clairence».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame), les jeudi 4 septembre (de 9 h à 12 h), samedi 20 septembre (de 9 h à 12 h) et vendredi 3 octobre 2025 (de 14 h à 17 h).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de La Bastide-Clairence et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr.

Le projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera présenté pour accord au Préfet de région avant approbation en Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- la Communauté d'Agglomération Pays Basque (DGA de la stratégie territoriale) : 05.59.44.72.72 ;
- la Mairie de La Bastide-Clairence: 05.59.70.29.10.

Le Président



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques
Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,
- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique. La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : [https://www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr), accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête public est établi sur feuilles non mobiles, coté et paraphé par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête publique ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,
- Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,
- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquête-publique-plui@cc-lacqorthez.fr

cc-lacqorthez.fr,

- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-logger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,

- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17 h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-logger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juillet 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **M. Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mmes Michelle BONNET MEUNIER et Françoise LACOIN VILLENAVE**, MM. **Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- Lundi 18 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Vendredi 26 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Mairie de Monein

- Mardi 19 août 2025 de 14 h à 17 h,

- Mercredi 27 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Samedi 6 septembre 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 10 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- Mercredi 20 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mardi 26 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 3 septembre 2025 de 14 h à 17 h,

- Samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h.

Mairie d'Arthez-de-Béarn

- Vendredi 22 août 2025 de 14 h à 17 h,

- Samedi 30 août 2025 de 9 h à 12 h,

- Mercredi 24 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Le Président, Patrice LAURENT

SERVICES - URGENCE

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.

Centre

hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.

Centre

hospitalier → 05.59.69.70.70.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15

Police et gendarmerie → 17

Sapeurs-pompiers → 18

« SOS Médecins » → 05.59.62.44.44.

Centre

anti-poisons → 05.56.96.40.80.

jour et nuit.

CARDIOLOGIE

- **Clinique cardiologique d'Arressy** → 05.59.82.26.00, 24 h, 24.

Centre hospitalier de Pau

→ 05.59.92.48.48.

POLYCLINIQUE PAU PYRÉNÉES, site Navarre, Urgences → 05.59.14.51.4.

Centre hospitalier des Pyrénées (ancien CHS)

→ 05.59.80.90.90.

Urgences psychiatriques

→ 05.59.80.94.63.

GARES

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Allo TER : 0800 872 872 (service par téléphone) N° vert appel gratuit

Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

Pour une réservation des trains longues distances (TGV/Intercités) :

site internet : www.oui.sncf

Par téléphone au : 36 35 (7/7 et de 7h à 22h service gratuit + prix d'un appel)

Depuis son smartphone : l'appli SNCF

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.

Dépannage

électricité → 0810.333.364

Dépannage gaz

→ 0810 433 065

CHAQUE LUNDI DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT



annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Communauté d'agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la Bastide-Clairence

Par arrêté du 07 juillet 2025, le Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence. Cette enquête publique se déroulera sur 30 jours consécutifs : du jeudi 04 septembre 2025 à 9 h au vendredi 03 octobre 2025 inclus jusqu'à 17 h.

L'élaboration du projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la commune de La Bastide-Clairence a pour objet de préserver et mettre en valeur le patrimoine situé dans le périmètre du Site patrimonial remarquable de la commune de La Bastide-Clairence. Il définit les règles applicables aux demandes de travaux dans le périmètre du Site patrimonial remarquable. Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale en application de la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine (MRAE) du 4 mars 2025.

Par décision n° E2500061/64 du 16 juin 2025, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Pau a désigné **M. Patrice GOBIN**, Ingénieur général de 1^{re} classe à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur et **Mme Hélène SARRIQUET** en qualité de commissaire enquêteuse suppléante.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier, en Mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public;
 - sous format numérique, sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : www.registre-dematerialise.fr/6441, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr.
- Un accès gratuit au dossier d'enquête publique et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.
- Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au commissaire enquêteur :
- par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Monsieur le commissaire enquêteur
 - Dossier de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, Mairie, Rue Notre Dame, 64240 La Bastide-Clairence ;
 - sur le registre en version papier tenu en Mairie de La Bastide-Clairence, rue Notre Dame, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
 - par voie électronique :

• préférentiellement : sur le registre dématérialisé visé ci-dessus (www.registre-dematerialise.fr/6441) qui permet la consultation du dossier et la transmission de courriels électroniques ;

• à l'adresse suivante : enquête-publique-6441@registre-dematerialise.fr, en indiquant comme objet : «Enquête publique Elaboration PVAP de La Bastide-Clairence».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en mairie de La Bastide-Clairence (rue Notre Dame), les jeudi 4 septembre (de 9 h à 12 h), samedi 20 septembre (de 9 h à 12 h) et vendredi 3 octobre 2025 (de 14 h à 17 h).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de La Bastide-Clairence et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : www.communauté-paysbasque.fr

Le projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine de La Bastide-Clairence, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera présenté pour accord au Préfet de région avant approbation en Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- la Communauté d'Agglomération Pays Basque (DGA de la stratégie territoriale) : 05.59.44.72.72 ;

- la Mairie de La Bastide-Clairence: 05.59.70.29.10.

Le Président

**Sud Ouest
légales**



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
 - A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
 - A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,
 - A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.
- Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.
- La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :
- sur le site internet de l'intercommunalité : www.cc-lacqorthez.fr, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
 - sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête public ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

- Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,

- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquête-publique-plui@cc-lacqorthez.fr

cc-lacqorthez.fr,

- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter-me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,

- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17 h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter-me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juin 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **M. Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mme Michèle BONNET MEUNIER** et **Françoise LACOIN VILLENAVE**, **MM. Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- Lundi 18 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h à 12 h,
- Vendredi 26 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Mairie de Monein

- Mardi 19 août 2025 de 14 h à 17 h,
- Mercredi 27 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Samedi 6 septembre 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 10 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- Mercredi 20 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mardi 26 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 3 septembre 2025 de 14 h à 17 h,
- Samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h.

Mairie d'Arthez-de-Béarn

- Vendredi 22 août 2025 de 14 h à 17 h,
- Samedi 30 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 24 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, transmis au Président de la communauté de communes dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à l'Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx, sur son site internet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et d'abrogation des 32 cartes communales, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à la décision du conseil communautaire de la CC Lacq-Orthez pour approbation.

Le Président,
Patrice LAURENT



Hommages et souvenirs

Consultez, publiez un avis de décès sur carnet.sudouest.fr
Service client : 05 35 31 29 37

Avis d'obsèques

322827

BAUDOS BAYONNE

Ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants, parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Gracy POCHULUBERRY
née BIDEGARAY,

survenu à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le vendredi 22 août 2025 à 10 h 30** en l'église de Biaudos suivie de l'inhumation au cimetière. Gracy repose à la chambre funéraire Roc Eclerc 2 chemin de Trouillet à Bayonne. Les visites sont possibles à partir de ce jour. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Roc-Eclerc Bayonne
2 Chemin du Trouillet
Tél. 05.59.15.30.30

322753

BIARRITZ

Monique DUBOST, son épouse ; ses filles ; ses beaux-enfants ; ses petits-enfants ; son arrière petite-fille ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Michel DUBOST

survenu à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 25 août 2025 à 10 h 30** en l'église Saint-Martin de Biarritz suivie de sa crémation au crématorium de Biarritz le même jour à 14 h.

Pompes Funèbres Générales,
17 avenue Kennedy, BIARRITZ
05.59.41.27.69

322943

CAMBO-LES-BAINS

Marie LARRONDE, son épouse, Nathalie et Vincent BIDEGORRY, Olivier LARRONDE et Jessica, Vanessa et Eric ROUXEL, ses enfants et beaux-enfants, ses petits-enfants adorés, ses frères et sœurs, neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Joseph LARRONDE

survenu le 17 août 2025 à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le jeudi 21 août 2025 à 10 h 30** en l'église Saint-Laurent de Cambo-les-Bains. Les visites se font au funérarium de Cambo-les-Bains, 2 chemin de Harri Ondoa, du mardi 20 août au mercredi 21 août de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Vos condoléances sur cridel.fr

Maison Duhart,
2, chemin de Harri-Ondoa,
Cambo-les-Bains, tél. 05.59.29.24.62.



Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

1| Saisissez votre annonce légale via un formulaire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES ABROGATION DES CARTES COMMUNALES

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 18 août 2025 à 9h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17h inclus.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté :

La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30,
- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,
- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.

La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.cc-lacqorthez.fr>, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête publique ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours et fermeture exceptionnelle,
- Adressées par courrier postal avec la mention « Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,
- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquete-publique.plui@cc-lacqorthez.fr,
- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,
- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juillet 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **Monsieur Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mmes Michelle BONNET MEUNIER** et **Françoise LACOIN VILLENAVE**, MM. **Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- | | |
|------------------------------|--------------|
| - Lundi 18 août 2025 | de 9h à 12h |
| - Samedi 20 septembre 2025 | de 9h à 12h |
| - Vendredi 26 septembre 2025 | de 14h à 17h |

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| - Mercredi 20 août 2025 | de 9h à 12h |
| - Mardi 26 août 2025 | de 9h à 12h |
| - Mercredi 3 septembre 2025 | de 14h à 17h |
| - Samedi 13 septembre 2025 | de 9h à 12h |

Mairie de Monein

- | | |
|------------------------------|--------------|
| - Mardi 19 août 2025 | de 14h à 17h |
| - Mercredi 27 août 2025 | de 9h à 12h |
| - Samedi 6 septembre 2025 | de 9h à 12h |
| - Mercredi 10 septembre 2025 | de 14h à 17h |

Mairie d'Arthez-de-Béarn

- | | |
|------------------------------|--------------|
| - Vendredi 22 août 2025 | de 14h à 17h |
| - Samedi 30 août 2025 | de 9h à 12h |
| - Mercredi 24 septembre 2025 | de 14h à 17h |

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, transmis au Président de la communauté de communes dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à l'Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx, sur son site internet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et d'abrogation des 32 cartes communales, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à la décision du conseil communautaire de la CC Lacq-Orthez pour approbation.

Le Président,
Patrice LAURENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

05/06/2025

N° E25000054 /64

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire du 05/06/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 21/05/2025, la lettre par laquelle Monsieur le président de la communauté de communes de Lacq Orthez demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

- *Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)*
- *Abrogation de 32 cartes communales*
- *Périmètre délimité des abords des monuments historiques (16 monuments) ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2022 donnant délégation de signature à Madame Magali Sellès, Vice-Présidente ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

Article 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Monsieur Pierre BUIS

Membres titulaires :

Madame Michelle BONNET MEUNIER
Madame Françoise LACOIN VILLENAVE
Monsieur Daniel DECOURBE
Monsieur Christian DENUX

Membre suppléant :

Monsieur Jean-Pierre NOBLET

Article 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le président de la communauté de communes de Lacq Orthez et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Pau, le 05/06/2025

la vice-présidente,

Magali SELLÈS



Le Président

Monsieur Jean-Marie GIRIER

Préfet

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-

ATLANTIQUES

2 rue Maréchal Joffre

64000 PAU

Mourenx, le 24 mars 2025

OBJET : DEMANDE DE DÉROGATION PRÉFECTORALE, EN L'ABSENCE DE SCOT, AU PRINCIPE DE CONSTRUCTIBILITÉ LIMITÉE.

Nos réf. : URB/BB/MZ

Affaire suivie par :

Béatrice BOISOT

Tél. : 05 59 60 73 50

b-boisot@cc-lacqorthez.fr

Lettre recommandée avec avis de réception.

P.J. :

- dossier de demande de dérogation.

Copie :

Direction Départementales des Territoires et de la Mer - Service Aménagement Urbanisme Risques Unité Planification -Cité Administrative-Boulevard Tourasse -PAU

Monsieur le Préfet,

La communauté de communes de Lacq-Orthez a engagé dès 2020, une réflexion commune pour se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui vise à définir un modèle d'aménagement plus économique de l'espace, qui permette d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités sans fragiliser le cadre de vie existant.

Le 26 septembre 2022, la CC Lacq-Orthez a donc prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Ainsi, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil communautaire de Lacq-Orthez a arrêté le projet de PLUi CC Lacq-Orthez le 11 février dernier et souhaite poursuivre la procédure d'élaboration du PLUi comme prévu au Code de l'Urbanisme, pour une approbation du document d'urbanisme intercommunal au mois de décembre 2025.

Aussi, je sollicite de votre haute bienveillance la dérogation au principe de constructibilité limitée conformément aux articles L. 142-4, L. 142-5 et R. 142-2 du Code de l'Urbanisme.

Le service urbanisme de la CC Lacq-Orthez et moi-même restons à votre disposition pour toute précision nécessaire.

Vous remerciant par avance de la réponse que vous pourrez m'adresser au plus tôt quant à la dérogation souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Patrice LAURENT

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez,

certifie avoir procédé à la date du 19 juin 2025 à l'affichage de la délibération du conseil communautaire du 16 juin 2025 relative au 2^{ème} arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes de Lacq-Orthez et ce pendant une durée minimale d'un mois :

- ☛ Au siège de la communauté de communes de la cc-Lacq-Orthez
- ☛ A son antenne d'Orthez
- ☛ Auprès des mairies des communes membres concernées

Une mention de cet affichage a été publiée dans la rubrique « annonces judiciaires et légales » du journal La République des Pyrénées du 22 juillet 2025.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat administratif pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mourenx, le 22 juillet 2025

Le président,



Patrice Laurent

Patrice LAURENT



Communauté de communes Lacq-Orthez

2^{ÈME} ARRÊT DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Par délibération en date du 16 juin 2025, affichée le 19 juin 2025, le conseil communautaire de la cc-Lacq-Orthez a arrêté une 2^{ème} fois le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le dossier arrêté du PLUi, non modifié sur le fond et la forme, est tenu à la disposition du public sous format papier et en version numérique au siège de la cc- Lacq-Orthez à Mousaren et à son antenne d'Orthez aux jours et heures d'ouverture. Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la cc-Lacq-Orthez www.cc-lacqorthez.fr.

Cette délibération est consultable au siège de la cc-Lacq-Orthez, à son antenne à Orthez, dans les mairies des communes membres concernées et en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné(e), Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez certifie avoir, à la date du 25 février 2025, fait afficher la délibération du conseil communautaire du 11 février 2025 arrêtant le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, pour une durée au moins égale à un mois :

- ☛ au siège de la communauté de communes de la cc-Lacq-Orthez
- ☛ à son antenne d'Orthez
- ☛ auprès des mairies des communes membres concernées

Une mention de cet affichage a été publiée dans la rubrique « annonces judiciaires et légales » du journal La République des Pyrénées du 7 mars 2025.

Fait à Mourenx, le 10 mars 2025

Le président,



Patrice LAURENT



ANNONCES LÉGALES



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

projet d'aménagement de la station de Cambo-les-Bains

Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, le public est informé qu'une participation du public par voie électronique, **d'une durée de 32 jours consécutifs**, portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau concernant le projet d'aménagement de la station de Cambo-les-Bains sollicitée par la Communauté d'agglomération du Pays Basque, **est ouverte du 24 mars 2025 au 24 avril 2025 inclus**.

La demande relève des rubriques 2.1.1.0 définies aux articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 du code de l'environnement.

Le dossier d'autorisation environnementale intègre :

- une autorisation au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-I) ;
- une absence d'opposition à déclaration au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-II) ;
- une absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 en application du IV de l'article L. 414-4 du code de l'environnement ;

Pendant toute la durée de cette participation du public par voie électronique, le dossier de demande d'autorisation environnementale sera disponible en version dématérialisée sur le site internet des services de l'Etat des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante : <http://www.pyreneesatlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public.

Le public pourra présenter ses observations et propositions par :

- courrier électronique à l'adresse suivante : ddtm-ppve-stepcambo@pyrenees-atlantiques.gouv.fr ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau - Cité Administrative - Boulevard Tourasse - CS 57577 - 64032 Pau cedex.

Tout renseignement pourra également être obtenu auprès du pétitionnaire, par téléphone ou par courrier aux coordonnées suivantes :

Communauté d'agglomération du Pays Basque

M. BOURNEAUD Eric
15, avenue Maréchal Foch
CS88507
64 185 Bayonne Cedex

05.59.77.89.74
e.bourneaud@communaute-paysbasque.fr

Le dossier mis à disposition du public sur le site internet précité comprend notamment :

- une note de présentation non technique ;
- la demande d'autorisation environnementale comprenant :
- un rapport sur les incidences environnementales du projet ;
- la décision d'examen au cas par cas ne soumettant pas le projet à étude d'impact.

L'intégralité du dossier papier est consultable sur demande auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau (ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr), dans les conditions prévues par l'article R. 123-46-1-IV du code de l'environnement.

La décision du Préfet des Pyrénées-Atlantiques susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau assortie du respect d'éventuelles prescriptions ou un refus.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance, pendant une durée minimale de trois mois à compter de sa date de publication, de la synthèse des observations et propositions du public, de la décision ainsi que des motifs de la décision sur le site internet des services de l'Etat des Pyrénées-Atlantiques : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public.

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Prévenir les inondations sur le bassin du gave de Pau : votre avis nous intéresse !

Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau engage, en 2025, l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) après 3 ans d'études préalables et d'opérations dans tous les domaines de la prévention des inondations.

A la suite de plusieurs phases de concertation du territoire, 60 actions permettant de prévenir et réduire le risque inondation ont été retenues.

Vous souhaitez connaître ces actions, en proposer de nouvelles et nous donner votre avis ? La consultation du public est lancée !

Elle a lieu du 28 février au 14 mars 2025.

Rendez-vous sur le site internet du Syndicat : www.smbgp.com, rubrique « Nos actualités »

Vous y trouverez le dossier complet, composé :

- Du diagnostic territorial
- De la stratégie envisagée
- Du programme d'actions
- De son analyse environnementale
- D'un questionnaire à renseigner en ligne

Merci de votre participation.



Communauté d'Agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet liée à la création de l'institut du sport et du vieillissement et hébergements liés emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Bayonne

Par arrêté du 24 février 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet liée à la création de l'institut du sport et du vieillissement et hébergements liés à Bayonne emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Bayonne qui se déroulera **pendant une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 24 mars 2025 à partir de 9 h 00 au jeudi 24 avril 2025 inclus jusqu'à 17 h 00**.

Cette procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Bayonne vise notamment à :

- ouvrir à l'urbanisation le terrain d'assiette du projet classé en zone 2AU pour le classer en secteur indiqué 1AU, en continuité avec le secteur de la clinique Belhara,
- établir les règles de ce nouveau secteur permettant la mise en œuvre d'un projet d'équipements, de services et d'hébergement hôtelier, compatible avec les orientations du PADD,
- établir une orientation d'aménagement déclinant la mixité des fonctions attendue, soucieuse de l'intégration et qualité du projet dans son environnement végétal et bâti.

L'évaluation environnementale liée au projet a fait l'objet d'un avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Nouvelle-Aquitaine le 14 juin 2024 joint au dossier d'enquête publique.

M. Michel CAZAUBON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et **M. Christian DENUX** en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision de Madame la vice-présidente du Tribunal administratif de Pau n° E25000005/64 du 5 février 2025.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier en mairie de Bayonne (1 avenue Maréchal Leclerc) pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours habituels d'ouverture ;
- sous format numérique sur le site internet de l'Agglomération www.communaute-paysbasque.fr, et sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : www.registre-dematerialise.fr/6044

Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie de Bayonne aux horaires habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais,

obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : « Monsieur le Commissaire Enquêteur, Déclaration de projet pour la création de l'institut du sport et du vieillissement et hébergements liés à Bayonne emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, Mairie de Bayonne, 1 avenue Maréchal Leclerc, 64100 Bayonne » avec la mention « NE PAS OUVRIR » ;
- Sur le registre en version papier tenu en mairie de Bayonne aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- Par voie électronique, sur le registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/6044 qui permet la transmission d'observations électroniques ou par mail à l'adresse enquete-publique-6044@registre-dematerialise.fr. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en Mairie de Bayonne (1 avenue Maréchal Leclerc), les :

- **Lundi 24 mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;**
- **Vendredi 4 avril 2025 de 14 h 00 à 17 h 00 ;**
- **Jeudi 24 avril 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.**

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire enquêteur pourront être consultés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque www.communaute-paysbasque.fr

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est la Communauté d'Agglomération Pays Basque. A l'issue de l'enquête publique, le projet de création de l'institut du sport et du vieillissement et hébergements liés à Bayonne emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Bayonne, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire.

Le Président.

SERVICES

SANTÉ

ANPAA 64 Béarn et Soule (ex CIAT)

Centre de soins ambulatoire pour toutes addictions (prise en charge des personnes et de leur entourage) → Accueil confidentiel et gratuit - 5-7 avenue du 143e RI - Centre d'affaires Les Messagers - Pau. 05.59.82.90.13.

Alcool Assistance

A Pau → 4 rue du 8-Mai 1945, bâti. Anglas. Permanence tous les samedis de 16 h à 18 h, 24h/24 05.59.02.95.26.

Alcooliques Anonymes

A Pau → Au centre social La Pépinière ; 6 rue Robert-Schumann : - Tous les mardis de 20h à 21h30 Tél: 07 68 38 99 28. Réunion ouverte à tous le dernier mardi du mois.

- Tous les jeudis de 14h30 à 16h. Tél: 06 08 69 20 54 Réunion ouverte à tous le premier jeudi du mois

A Orthez → Le jeudi de 19h à 20h30 Maison Gascoin 2 rue Gasco.

A Jurançon → Le vendredi de 19h30 à 21h Maison des Associations 28 Avenue Joliot-Curie.

A Tarbes → Le lundi 20h à 21h30. Ferme Fould Rue Louis Broglie Site national www.alcooliques-anonymes.fr. Téléphone : 09.69.33.40.20.

AI-Anon

Aide à la famille et aux amis des malades alcooliques → 07-83-56-04-64



Résultats des tirages du jeudi 6 mars 2025

Tirage du midi

- 7
- 8
- 9
- 11
- 12
- 16
- 20
- 22
- 27
- 29
- 31
- 38
- 40
- 41
- 43
- 51
- 57
- 61
- 67
- 68

MULTIPLICATEUR
x 2

Tirage du soir

- 5
- 12
- 14
- 19
- 24
- 31
- 34
- 37
- 39
- 41
- 44
- 49
- 51
- 52
- 53
- 54
- 55
- 60
- 67
- 68

MULTIPLICATEUR
x 5

Résultats et informations :

3256 Service 0,35 € min par appel

fdj.fr



Résultats du tirage du jeudi 6 mars 2025

- 1
- 2
- 8
- 16
- 18
- 25

2

Combinasions	Grilles simples EuroDreams gagnantes	Gains par grille simple EuroDreams gagnante
Bons N° 6 + 6 DREAM	Tous pays 0	0 /
6	1	2 000 € par mois pendant 5 ans
5	155	81,50 €
4	5 169	39,20 €
3	73 301	5,10 €
2	419 147	2,50 €

(1) République française et Principauté de Monaco. Voir règlement du jeu EuroDreams sur www.fdj.fr, rubrique « Règlements ».

Les résultats ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Seuls font les résultats consultés par un commissaire de justice et publiés sur www.fdj.fr.

Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel votre reçu participe. Voir règlement.

fdj.fr

3256 Service 0,35 € min par appel

fdj.fr

La Fécondation des Aves. RCS Nantes B 31 505 622

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2404343

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : La République des Pyrénées

Département : 64

Date de parution : 8 octobre 2024



Communauté de Communes Lacq Orthez CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public.

Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier :
Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Registre de concertation dématérialisé
L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé concertation.plui@cc-lacqorthez.fr accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), onglet LE PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

- Courriers
L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2404343
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger- renover-construire/les-regles-durbanisme.

Edition : La République des Pyrénées

Département : 64

Date de parution : 8 octobre 2024

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

Page 2/2

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2404342

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition :
Sud Ouest / Edition Pyrénées-Atlantiques

Département : 64

Date de parution : 8 octobre 2024



Communauté de Communes Lacq Orthez

CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public.

Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier :
Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Registre de concertation dématérialisé
L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé concertation.plui@cc-lacqorthez.fr accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), onglet LE PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

- Courriers
L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2404342
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger- renover-construire/les-regles-durbanisme.

Edition :
Sud Ouest / Edition Pyrénées-Atlantiques
Département : 64

Date de parution : 8 octobre 2024

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

Page 2/2



Communauté de Communes Lacq Orthez

CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public. Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier :

Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mounex et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Registre de concertation dématérialisé

L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé concertation.plui@cc-lacqorthez.fr accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), onglet LE PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

- Courriers

L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mounex Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme.

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



AVIS DE PUBLICITÉ

Acheteur : Ville de Pau - M. François BAYROU, maire - Hôtel de Ville - Place Royale - CS 77575 64000 Pau - Tél. 05 64 64 10 74 - SIRET 216 404 459 00010.

Référence acheteur : Pau 24/25 (14V).

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : fourniture et livraison de granules en vrac par camion souffleur

Groupe scolaire Marancy.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : jeudi 24 octobre 2024 à 23 h 59 au plus tard.

Envoi à la publication le : 2 octobre 2024.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pau.fr/163-marches-publics.htm>

Vos rendez-vous Annonces



Vous souhaitez publier votre annonce ? *

Contactez-nous : pub@sudouest.fr | 05 35 31 27 40

Charente Libre

DORDOGNE LIBRE

L'ÉCLAIR

La République des Pyrénées

SUD OUEST

* Rubriques réservées aux professionnels et associations

Hommages et souvenirs

Celebrads

Consultez, publiez un avis de décès en vous connectant à carnet.sudouest.fr

Service client : 05 35 31 29 37

267378

ESQUIULE ETCHEBAR TARDETS

Jean-Pierre (†) son époux, Marie-Josée et Pierre OBIAGUE, Dominique (†) et Laurette ARAN, Yvette et Eric MENDICOUAGUE, Jean ARAN, ses enfants et leurs conjoints ; Maïder, Laetitia, Luxia, Fredo, Peio, ses petits-enfants et leurs conjoints ; Ses 13 arrière-petits-enfants ; Dominique et Yvette LOJABERRY, Julien (†) et Janny LOJABERRY, ses frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ; familles ARAN, LOJABERRY, SUHIT, parents et amis vous font part du décès de

Mme Marianne ARAN
née LOJABERRY,
dite Maria

survenu à l'âge de 87 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 9 octobre 2024, à 16 heures en l'église d'Esquile.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium Chimix de Laguinge-Restoue à partir de ce jour mardi 9 heures.

PF Funérarium Chimix,
Mauléon-Licharre, Tardets, tél. 05.59.28.06.36.

Avis d'obsèques

266963

FRANCE CANADA CAMEROUN

Georgette, Sylvie (†), Yvette et Arnaud, son beau-fils, Diana, ses filles, Eva, Junior, Olivier, Divine, Karis, Vénus, Alexandre et Athéna, ses petits-enfants, la famille de feu Dr NTOKO EPIE Georges et la famille BITYEKI AFIAN Clément ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Clémentine NTOKO
née BITYEKI AFIAN,
Magistrate retraitée

survenu le 2 octobre 2024 dans sa 77ème année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 12 octobre 2024, à 9 heures en l'église Sainte Bernadette de Pau. Un dernier hommage peut lui être rendu à la maison funéraire de Pau, 2 rue Blanqui. Clémentine à rejoindre son époux Georges et sa fille Sylvie qui l'ont précédée.

PFG Services funéraires,
parc d'activités Pau-Pyrénées,
2, rue Blanqui,
Pau, tél. 05.59.83.83.30.

267444

NAVARRENX

Jean-Louis et Jean-Baptiste CASAMAYOU, ses fils ; Elodie PEREZ-GARCIA, Laurana MONGODIN, ses belles filles, Eline et Lina CASAMAYOU, ses petites-filles ; Nicole CASAMAYOU, sa sœur ; Pierre LARROUDÉ, son neveu ; Tiphaine ROUGIER, sa compagne, Michelle TOULOUSE-BERGEROU (†) parents, alliés et amis ont la grande douleur de vous faire part du décès de

Jean-Pierre CASAMAYOU

survenu à l'âge de 70 ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 10 octobre 2024, à 15 h 30 en l'église de Navarrenx.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Castetnau-Camblong.

La famille tient à remercier les infirmières Maritxu, Charlotte, Justine et Laurie, la Kiné Claire, ainsi que le HAD Béarn et Soule pour leur accompagnement.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

PF Casanave, funérarium, Castetnau-Camblong,
tél. 05.59.66.50.09, 06.85.60.06.31.

267352

SAULT-DE-NAVAILLES MARPAPS

Marie Rose DUCOURNAU, son épouse ; Frédéric, Régis et Marlène, ses enfants ; Laëtitia et Xavier, leurs conjoints ; Julie, Amélie et Maxime, ses petits-enfants ; Jeanine COUDANNE, sa sœur ; les familles DUCOURNAU et LABADIE, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

M. René DUCOURNAU
Maison JUGLA

survenu à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 9 octobre 2024, à 15 heures en l'église de Sault-de-Navailles. Les visites se font au funérarium d'Orthez. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF 3BS. Poustis Pederhontaa, funérarium, 231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez, tél. 05.59.69.94.68.

267480

LONS

Laurent, Jérôme, Florence, ses enfants et leurs conjoints Isabelle, Lucas, Maxime, Lola, ses petits-enfants son frère et ses sœurs, parents, alliés et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Marie-Louise VISCAINO
née DOMENECH-DELGADO,

survenu à l'âge de 80 ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 octobre 2024, à 15 heures en l'église de Saint-Julien de Lons Larigue, suivie de son inhumation. Un dernier hommage peut lui être rendu à la maison funéraire de Patou, rue Alexandre Volta à Montardon, de 10 heures à 18 heures. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF funérarium Patou
Lons 05.59.62.05.05
Montardon 05.59.02.36.36

267279

LONS EAUZE

M. Christian BORDENEUVE, son époux ; Frédéric BORDENEUVE, Laurent BORDENEUVE et Jésus SERRANO ARVIZA, ses fils et gendre ; Lucas BORDENEUVE, son petit-fils, ont la douleur de vous faire part du décès de

**Mme Marie-Dolorès
Marinette BORDENEUVE**
née BULLO,

survenu à l'âge de 88 ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le vendredi 11 octobre 2024, à 11 h 30 en la Salle Omnisports du Crématorium de Pau, 2 rue Pierre Brossollette. Marinette BORDENEUVE repose à la Maison Funéraire de Pau. Les visites sont possibles à partir de 15 h 00.

PFG Services funéraires,
parc d'activités Pau-Pyrénées,
2, rue Blanqui,
Pau, tél. 05.59.83.83.30.

PAU
BÉDEILLE
PLAISANCE-DU-TOUCH
PEYREHORADE
SALLES-D'ARMAGNAC

Alexis RUYER, son époux ; Rémi et Elodie, Romain et Angélique, Benjamin, ses fils et belles-filles ; Léonie, Rose, ses petites-filles ; Patrice CASENAVE et Marie, son frère et sa compagne ; Laure CASENAVE, sa nièce et filleule ; parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Liliane RUYER

survenu à l'âge de 67 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 octobre 2024, à 10 heures en l'église de Salles-d'Armagnac (32). La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF Peyret-Cahuzac,
Nogaro - Vic Fezensac,
tél. 05.62.09.19.13.

HENDAYE **750 000 €**

Dans impasse au calme, belle villa sur parcelle de 736 m² : séjour cathédrale 48 m², gde cuisine équipée, wc, 3 chambres ave placards. A l'étage, mezzanine, chambre-bureau avec balcon. Garage 60 m². DPE D. LAGUILLON 055948200

BIARRITZ **NC**

Viager, nue-propriété, vente à terme. EXPERT VIAGER - ORPI Saint Martin Biarritz 05.59.23.93.29

HENDAYE **750 000 €**

Au calme, à 2 pas du centre ville : salon avec cheminée, sam, cuisine ouverte équipée, terrasse, jardin, suite avec sdb, wc, garage. À l'étage, chambre 25 m², terrasse vues, 2ème chambre 24 m², balcon, sde-wc. DPE C. LAGUILLON 0559480078

BORDEAUX **NC**

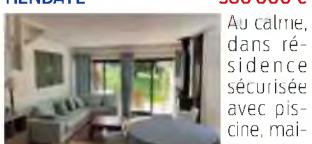
Augmentez vos revenus pour mi e u x profiter de votre retraite. Une étude offerte et un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet. Vincent GIBELIN 05.56.21.91.44 www.univers-viager.fr

ANGLET **660 000 €**

Angle Brindos maison 93 m² de 2022 parcelle 408 m² entrée séjour cuisine ouverte équipée îlot central terrasse, jardinet buanderie suite parentale Sdd, wc, Etage 2 chamb Sddwc Gge 2 parkings 660000 EUROS FAI CBT BERNAIN 05 59 52 12 21

BORDEAUX **NC**

T u d e complète p o u r Vendre en Viager Occupé, Libre, Vente à Term, Nue-Propriété, des propositions adaptées. Nouvelle Aquitaine Un spécialiste proche de chez vous 05.54.07.7.66 sudouest@viager-europe.com www.sudouest.viager-europe.com

HENDAYE **380 000 €**

Au calme, dans résidence sécurisée avec piscine, maisonnette mitoyenne entièrement rénovée : entrée, cuisine équipée, séjour, terrasse et jardin. À l'étage, sde, 2 chambres, balcons. Pkg libre devant la maison. DPE E. LAGUILLON 0559480078

BORDEAUX **NC**

Viager, nue-propriété, bail-à-vie, vente à terme. Recherche pour investisseurs : Bordeaux - Libournais - Bassin d'Arcachon. Contactez nos experts locaux 05.54.02.00.05

ANGLET **610 000 €**

Angle Blanquig n o n Pignada, maison 80 m² + terrrain 65m² Rdc : séj/cuis. 38 m², buard, wc, chb et sde. Etage: mezz, wc, chb, dress et sde. 2 pkg, véranda & pergola. CALME Prix FAI : 610 000 € -CBT BERNAIN 07 87 86 40 61 - exc. état

AICIRITS-CAMOU-SUHAST **58 000 €**

Vente nue-propriété maison avec jardin clôturé sur une parcelle de 963 m² avec abri voiture au calme. Darme de 70 ans. Vente de la nue-propriété sans autres frais. Catégorie viager ORPI ST MARTIN BTZ 05.59.23.93.29

Viagers
PAU **NC**

D e p u i s plus de 15 ans, votre agence est spécialisée en viagers. Nos expertises sont gratuites et confidentielles. François LE GALL 06.81.88.85.84 aquitaineviager@gmail.com www.aquitaineviager.com

BORDEAUX **NC**

Au coeur de Bord e a u x d e p u i s 1987 RECHERCHE tous viagers, tous départements pour clientèle de qualité. Estimation et étude gratuites - Michel ROYE RESEAU NATIONAL DOM TOM 06.73.39.12.19 www.cirsoviager.com

BAYONNE **NC**

Viager, nue-propriété, vente à terme. EXPERT VIAGER - sudouest-publicite.com ORPI Saint Martin Biarritz 05.59.23.93.29

ANNONCES ADMINISTRATIVES



Communauté de Communes Lacq-Orthez

CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public. Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier : Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Courriers : L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), onglet LE PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme.



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques Commune de Bayonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à la déclaration d'utilité publique du programme de restauration immobilière sur la commune de Bayonne

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2024, il sera procédé à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du programme de restauration immobilière sur la commune de Bayonne.

DU 21 OCTOBRE 2024 09H00 AU 8 NOVEMBRE 2024 17H00, le dossier avec le registre d'enquête sera déposé en mairie de Bayonne.

Le public pourra en prendre connaissance :

- en mairie de Bayonne aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public,
- sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr - page d'accueil - enquêtes publiques - enquêtes publiques en cours.

Du 21 octobre 2024 09h00 au 8 novembre 2024 17h00, le public pourra :

- consigner ses observations sur le registre ouvert en mairie,
- adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur à la mairie, avenue Maréchal Leclerc 64100 Bayonne,
- faire parvenir ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr.

M. Patrice Gobin, ingénieur général de première classe en retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences pour recevoir les observations du public en mairie de Bayonne :

- 21 octobre 2024 : 09h00-12h00
- 29 octobre 2024 : 14h00-17h00
- 8 novembre 2024 : 14h00-17h00

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, il rendra ses conclusions. Une copie du rapport et des conclusions sera adressée au maire de Bayonne pour y être sans délai, tenue à la disposition du public. Ces documents seront mis à disposition du public également, sur le site internet de la préfecture (www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) pendant une durée d'un an.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - Commune d'Ustaritz

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE D'USTARITZ

Par arrêté du 1^{er} octobre 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ustaritz. Cette enquête publique se déroulera sur 32 jours consécutifs : **du mardi 29 octobre 2024 à 9h au vendredi 29 novembre 2024 inclus jusqu'à 17h**.

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ustaritz qui vise notamment à intégrer l'accession sociale aux servitudes de mixité sociale, préciser les dispositions applicables au sein des espaces verts protégés, supprimer, modifier et ajouter des emplacements réservés en lien avec l'évolution des projets, modifier des limites de zonage entre UY et UC et entre UE et UA en fonction du tissu urbain bâti pour plus de cohérence ; faire évoluer différentes dispositions réglementaires applicables au secteur UYc ; revoir les dispositions réglementaires relatives à l'aspect extérieur des constructions et modifier une disposition réglementaire relative aux aires de stationnement.

Ce projet a fait l'objet d'un avis conforme de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine le 27 mai 2024, confirmé par délibération du Conseil communautaire de la CAPB le 28 septembre 2024, et concluant sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale. M. Michel CHATRIEUX a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Daniel DECOURBE en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision de M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau n°E2400079/64 du 23 août 2024.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, **pourra être consulté** pendant toute la durée de l'enquête :

- **sous format papier**, en mairie d'Ustaritz (84 place du Labourd) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- **sous format numérique** sur les sites internet du registre dématérialisé www.registredematerialise.fr/5638 et sur le site internet de l'Agglomération www.communauté-paysbasque.fr

Un accès gratuit au dossier d'enquête et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie d'Ustaritz, dans les mêmes conditions que celles établies ci-dessus pour la consultation du dossier d'enquête publique sous format papier.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Pendant toute la durée de l'enquête, **chacun pourra consigner ses observations et propositions**, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : « M. le commissaire enquêteur - Modification n°2 PLU Ustaritz - Mairie d'Ustaritz, 84 Place du Labourd, 64480 Ustaritz », avec la mention « NE PAS OUVRIR » ;

- **Sur le registre en version papier** tenu en mairie d'Ustaritz aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- **Par voie électronique, sur le registre dématérialisé www.registredematerialise.fr/5638** Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en Mairie d'Ustaritz, les :

- Mardi 29 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Lundi 18 novembre 2024 de 15h00 à 18h00 ;
- Vendredi 29 novembre 2024 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête publique,

- le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, 64100 Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;

- le dossier de modification n°2 PLU d'Ustaritz, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté



PREFECTURE DES PYRENEES ATLANTIQUE

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS BASQUE (CAPB)

Enquête préalable à l'instauration d'une servitude de canalisation d'eau potable sur des propriétés privées situées sur la commune d'Hasparren.

Il est rappelé qu'en application de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2024, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'instauration d'une servitude de canalisation d'eau potable au bénéfice de la CAPB sur des propriétés privées situées sur la commune d'Hasparren.

Du lundi 7 octobre 2024 09 h 00 au vendredi 25 octobre 2024 17 h 00, le dossier avec le registre d'enquête sera déposé en mairie d'Hasparren. Le public pourra en prendre connaissance

- en mairie d'Hasparren aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public
- sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr (page d'accueil, enquêtes publiques, enquêtes publiques en cours).

Du lundi 7 octobre 2024 09 h 00 au vendredi 25 octobre 2024 17 h 00, le public pourra :

- consigner ses observations sur le registre ouvert en mairie
- adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur à la mairie, avenue Maréchal Leclerc 64100 Bayonne

- faire parvenir ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Mme Hélène Sarriquet, directrice territoriale en retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteuse.

La commissaire enquêteuse assurera des permanences pour recevoir les observations du public en mairie d'Hasparren :

- mercredi 16 octobre 2024 : 14 h 00 - 17 h 00

- vendredi 25 octobre 2024 : 14 h 00 - 17 h 00

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, elle rendra ses conclusions.

Une copie du rapport et des conclusions sera adressée au président de la CAPB, au maire d'Hasparren pour y être sans délai, tenue à la disposition du public.

Ces documents seront mis à disposition du public également, sur le site internet de la préfecture (www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) pendant une durée d'un an.

Attestation

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, atteste avoir procédé à la date du 30 septembre 2022 à l'affichage de la délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2022 portant prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et ce pendant une durée minimale d'un mois.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Mourenx, le 7 novembre 2022,



Le Président,

REMERCIEMENTS

135478

ARROSÈS

Claudine BOJOLY,
Sabine BOJOLY,
Patrick BOJOLY,
Maryline HERRON,
Katia LAPORTE,
ses enfants, leurs conjoints,
ses petits-enfants, arrière-petits-
enfants,
parents et amis,
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M^{me} Rose BOJOLY
née OULIÉ-CRAMPILH,

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

PF Larréché, maison funéraire,
Lembeye, tél. 05.59.77.44.18.

134760

PAU

Louis CASSAGNE, son époux;
Francis, Jean-Claude et Joëlle, ses
enfants;
ses petits-enfants;
ses arrière petits-enfants;
Pierrette et Henri, sa sœur et son frère;
Parents et amis
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M^{me} Rosalie CASSAGNE
née LOU-POUEYOU,

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

PFG Services funéraires,
parc d'activités Pau-Pyrénées, 2, rue Blanqui,
Pau, tél. 24 h/24, 05.59.83.83.30.

135210

PAU

Thierry TACHOUERES-ROUSSEAU,
Sandrine ROUSSEAU et Gilles
MAHEROU,
ses enfants et conjoint.
Kevin, Jérémie, Maurine, Axel,
ses petits-enfants,
Ilan et Matéo,
ses arrière-petits-enfants,
parents et amis,

très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M^{me} Renée Angèle ROUSSEAU
née BERILHE,

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

Roc-Eclerc PAU,
26 avé Léon Blum,
Pau, tél 05.59.62.42.59.

135103

CASTÉTIS
POUILLO

Isabelle LUCQ, sa petite-fille
Nathalie et Dominique BIDORET,
sa petite-fille et son mari,
ses arrière-petits-enfants,
Camille, Rémi, Adrien et Mailys,
Parents et amis
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

Hélène GUILHORRE
née MIRASOU MILHET,

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

Funérarium, PF Philippe,
Pouillon, tél. 05.58.98.38.78,
Pomarez, tél 05.58.73.06.36.



73016030_ao_ench

SELARL DB AVOCATS ASSOCIÉS

4, rue O'Quin - 64000 Pau
Tél. 05 59 27 20 17 - www.info-enchères.com

SCP UHALDEBORDE-SALANNE - GORGUET
VERMOTÉ - BERTIZBEREA

Avocats - 24, avenue de Marhum - 64100 Bayonne
Tél : 05 59 59 00 96 - Fax 05 59 59 76 70

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU
Place Marguerite-Laborde

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

sur la commune de Lons, un bâtiment à usage industriel et artisanal

L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Pau
Vendredi 21 octobre 2022 à 9h30

DESCRIPTION : Sur la commune de Lons, 16 avenue Joliot Curie sur une parcelle cadastrée section AL n° 222 d'une contenance de 29a 20ca, un bâtiment industriel et artisanal comprenant : un bâtiment principal à usage d'entrepôt avec extension et une partie bureau avec un étage et annexes.

VISITE DES LIEUX : s'adresser à la SCP BERTAILLES - FOURNIEZ - DARTHEZ, Huissiers de justice associés, domiciliée 41, rue Emile Guichené 64000 Pau, tél. 05 59 98 95 33 pour rendez-vous.

CONDITIONS D'OCCUPATION : les biens sont squattés par les gens du voyage et juridiquement libres de toute occupation.

MISE A PRIX : 150 000 €. Frais en sus.

CONSIGNATION DE GARANTIE : pour pouvoir enchérir, tout amateur devra remettre à l'avocat qu'il aura choisi pour enchérir préalablement à la vente, contre récépissé, un chèque de banque ou une caution bancaire égale à 10% du montant de la mise à prix.

CONDITIONS DE LA VENTE :

N.B : les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de Pau, s'adresser pour tous renseignements à M^{me} Vincent LIGNEY de la SELARL DB AVOCATS ou aux autres avocats près le Tribunal judiciaire de Pau.

N.B : cahier des conditions de la vente et description du bien peuvent être consultés sur le site www.info-enchères.com , au greffe du Tribunal Judiciaire de Pau ou chez l'avocat poursuivant.

Fait à Pau, le 30 août 2022

Signé : M^{me} Vincent LIGNEY de la SELARL DB Avocats

73076380_ench

Cabinet de la SELARL MALTERRE-CHAUVELIER

Avocats inscrits au barreau de Pau
18, rue des Cordeliers - 64000 PAU - Tél. 05 59 11 33 33

VENTE SUR PUBLICATION JUDICIAIRE

Tribunal Judiciaire de Pau

Une maison à usage d'habitation sur un niveau avec sous-sol
située 10 chemin Penouilh - Montardon (64121)
 cadastrée section AL N° 155 pour une contenance de 18 a 91 ca

À l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Pau

Palais de justice de ladite ville
site des Halles place Marguerite-Laborde

LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 à 9 heures 30

À la requête de :

La SELARL EKIP[®] prise en la personne de M^{me} François LEGRAND, mandataire judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'appel de Pau, demeurant 3 place Albert-1^{er} - 64000 Pau en qualité de mandataire liquidateur de la société dénommée J.B.D, Société civile immobilière au capital de 1000 € dont le siège social est 10 chemin Penouilh - 64121 Montardon.

Ayant pour avocat la SELARL MALTERRE-CHAUVELIER représentée par M^{me} Robert MALTERRE, avocat inscrit au barreau de Pau, domicilié à Pau - 18, rue des Cordeliers.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la Loi, le vendredi 18 novembre 2022 à 9 heures 30 à l'audience des saisies du Tribunal Judiciaire de Pau, au palais de justice, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit :

Une maison à usage d'habitation sur un niveau avec sous-sol située 10 chemin Penouilh - Montardon (64121), cadastrée section AL N° 155 pour une contenance de 18 a 91 ca.

Le bien se situe dans le centre de Montardon à proximité des commerces mais en bordure de la route menant à Buros.

Il s'agit d'une villa des années 1980, qui se développe sur un niveau avec sous-sol à proximité d'une ancienne bâtie, puits aménagé, et piscine.

Au sous-sol d'un ensemble de garage avec présence d'une cuisine secondaire aménagée.

Au rez-de-chaussée sur houaris, d'une superficie habitable de 100 m², avec cinq pièces (surface habitable pondérée 130 m²).

L'accès de la maison se fait par un escalier en dallage, à l'intérieur entrée par un large couloir avec une cuisine de 15 m² ouverte sur le séjour de 27 m².

Un coin nuit dessert trois chambres avec sol en parquet flottant (deux de 15 m² et une de 10 m²) équipées de placards. Salle de bains avec douche et baignoire.

La dépendance correspond à l'ancienne maison d'une superficie de 65 m² avec un aménagement uniquement en rez-de-chaussée.

Le bien est occupé par la gérante de la société et son conjoint.

MISE À PRIX :

Outre les charges et conditions figurant au cahier des charges les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de : **DEUX CENTS MILLE € (200 000 €)** avec possibilité de baisse du quart.

CONSIGNATION DE GARANTIE :

Toute personne intéressée devra consigner entre les mains de l'avocat qu'elle aura choisi pour porter les enchères, la somme de : **VINGT MILLE € (20 000 €)**.

Les frais de poursuites sont payables en sus du prix d'adjudication et seront annoncés avant la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente est déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Pau ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

NOTA

Il est précisé que les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de Pau.

Pour tous renseignements, s'adresser :

À la SELARL MALTERRE-CHAUVELIER, avocat poursuivant à Pau - 18, rue des Cordeliers - 64000 Pau ou aux autres avocats inscrits au barreau de Pau.

Fait et rédigé le présent placard par la SELARL MALTERRE-CHAUVELIER,

représentée par M^{me} Robert MALTERRE avocat inscrit au barreau de Pau

ANNONCE LÉGALE

PP

PYRÉNÉES-PRESSE SA

Société anonyme
Au capital de 228.578 €uros
Siège social : 6 & 8, rue Despourrins
64000 PAU
RCS PAU B 095 880 365

Aux termes d'une délibération en date du 13 juillet 2022, le conseil d'administration a coopté M. Nicolas STERCKX, demeurant 4, rue Poquelin Molière à Bordeaux (33000), en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de M. Patrick VENRIES, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

Aux termes de la même délibération, le conseil d'administration a désigné :

- M. Nicolas STERCKX en qualité de Président du conseil d'administration en remplacement de M. Patrick VENRIES, démissionnaire, pour la durée de son mandat d'administrateur ;

- M. Christophe GALICHON en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Patrick VENRIES, démissionnaire, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration



Communauté de communes
LACQ-ORTHEZ

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZÉLABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par délibération du 26 septembre 2022, affichée le 30 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes de Lacq-Orthez a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Cette élaboration fera l'objet d'une concertation tout au long de la procédure réglementaire selon les modalités précisées dans cette délibération et notamment :

- La mise à disposition sur le site internet de la Communauté de communes de Lacq-Orthez <http://www.cc-lacqorthez.fr> d'un dossier contenant tous les éléments d'informations sur l'élaboration du PLUi au fur et à mesure de l'avancement de la procédure,
- L'information de la phase de concertation du public et de l'avancement de la procédure d'élaboration du PLUi par la publication d'articles au sein du magazine de la CCLO mais aussi par la parution d'articles sur le site internet, d'un post sur Facebook, et l'application mobile de la CCLO, création d'un modèle d'affiche charte CCLO, création d'une rubrique pérénée PLUi sur le site internet,
- La réalisation, tout au long de la procédure de concertation, de cycles de concertation du public sur chaque secteur de concertation, par la tenue de réunions publiques : rencontres sur l'espace public pour échanger sur le diagnostic du territoire et ses enjeux, présentation des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.
- le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations et contributions tout au long de la concertation selon les modalités suivantes : en les consignant sur un registre papier ouvert au Service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mounex et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ou en les adressant par écrit à : M. le Président / Communauté de communes de Lacq-Orthez – Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mounex Cedex, ou en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : concertation.plui@cc-lacqorthez.fr, ou en les formulant lors des réunions publiques dont il sera dressé un compte rendu disponible dans les Mairies des communes membres.

ANNONCE ADMINISTRATIVE

REMERCIEMENTS

SUD OUEST

Emploi

Retrouvez les offres emploi dans la région sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Commerciaux/VRP



LES MAISONS de SAINT- GERMAIN à Pau (64)
Constructeur de maisons individuelles depuis 1970, recrute en CDI (H/F)

COMPTABLE Basé à Pau

Mission : comptabilité générale client et fournisseur, déclaration sociale et fiscale. Hors paie.

COMMERCIAUX Secteur Béarn

Très sérieux, avec une expérience commerciale réussie.

Vous accompagnerez vos clients lors des différentes étapes de leurs projets de maisons individuelles, afin de développer nos ventes (accession ou investissements) en apportant le meilleur conseil.

Rémunération très motivante.

Envoyez CV + lettre de motivation à : info@maisondesaintgermain.fr

Hôtellerie/Restauration

Restaurant à Billère proche Pau recherche UN (E) CUISINIER (RE) CONFIRME (E) 39h CDI salaire suivant compétence. Fermé dimanche et lundi. Tél : 06.85.96.56.82

Restaurant à Billère proche Pau recherche UN SERVEUR (EUSE) 39h CDI salaire suivant compétence. Fermé dimanche et lundi. Tél : 06.85.96.56.82

Métiers de l'industrie

Urgent, sté ATM région Jonzac (17) recrute en CDI un METALLIER ou SERRURIER (h/f) expérimenté et autonome, permis B exigé. Salaire à convenir. Tel 06.08.60.53.68 ou env. CV à : atmclassac@orange.fr

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par délibération du 26 septembre 2022, affichée le 30 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes de Lacq-Orthez a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Cette élaboration fera l'objet d'une concertation tout au long de la procédure réglementaire selon les modalités précisées dans cette délibération et notamment :
 • La mise à disposition sur le site internet de la Communauté de communes de Lacq-Orthez <http://www.cc-lacqorthez.fr> d'un dossier contenant tous les éléments d'informations sur l'élaboration du PLUi au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.
 • L'information de la phase de concertation du public et de l'avancement de la procédure d'élaboration du PLUi par la publication d'articles au sein du magazine de la CCLLO mais aussi par la parution d'articles sur le site internet, d'un post sur Facebook, et l'application mobile de la CCLLO, création d'un modèle d'affiche charté CCLLO, création d'une rubrique pérénne PLUi sur le site internet,
 • La réalisation, tout au long de la procédure de concertation, de cycles de concertation du public sur chaque secteur de concertation, par la tenue de réunions publiques : rencontres sur l'espace public pour échanger sur le diagnostic du territoire et ses enjeux, présentation des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.
 • le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations et contributions tout au long de la concertation selon les modalités suivantes : en les consignant sur un registre papier ouvert au Service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pescue 64300 Orthez, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ou en les adressant par écrit à : M. le Président / Communauté de communes de Lacq-Orthez - Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, ou en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : concertation.plui@cc-lacqorthez.fr, ou en les formulant lors des réunions publiques dont il sera dressé un compte rendu disponible dans les Mairies des communes membres.

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obsèques

135817

MONT-DISSE - LOURDES THÈZE - PAU

Jacques, Joseph et Alain, ses fils Pierrette, Christiane (†), Michèle, leurs épouses Isabelle, Agnès, Sylvie, Sandrine, Géraldine ses petites-filles et leurs conjoints Ses arrière-petits-enfants et son arrière arrière-petite-fille Elie PELLE son frère et Josette sa belle-sœur Les familles AYMA et PELLE Parents et alliés

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Lucie Firmine AYMA
née PELLE,

survenu à l'âge de 104 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le **mardi 11 octobre 2022, à 10 h 30** en la chapelle de l'Ehpad "Ma Maison" de Billère suivie d'une prière au cimetière de Mont Disse à 12h30. Ni fleurs ni plaques ni couronnes, mais des dons à l'attention des Petites Sœurs des Pauvres de Billère. Cet avis tient lieu de faire-part. La famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de l'établissement pour sa bienveillance et son extrême dévouement.

PF funérarium Handy/Mondeilh/PHS, Le Choix funéraire, tél. 05.59.33.23.70
Pau, Serres-Castet, Garlin, Arzacq

135833

BAYONNE SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Francis MOUNEU (†), son époux Thomas MOUNEU et Marion, Laura MOUNEU, Ses enfants Ekhi, son petit-fils Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Geneviève MOUNEU
née SAUSSIÉ,

survenu à l'âge de 65 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le **mercredi 12 octobre 2022, à 14 heures** en l'église de Saint-Pierre-d'Irube, suivie de l'inhumation au cimetière de Bentayou-Sérez à 17 heures. Les visites se font au funérarium Roc-Eclerc de Bayonne, 2 chemin de Trouillet, dimanche et lundi de 9 h à 18 h et mardi de 9 h à 12h. Pas de plaques

PF ROC-ECLERC BAYONNE
2 Chemin du Trouillet
Tél. 05.59.15.30.30

134981

135231

JURANÇON

Alain PLANQUE, son époux Bénédicte PLANQUE, et sa fille Josette PLANQUE, sa sœur Ses neveux et leurs familles

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Anne-Marie PLANQUE
née BORAU

Un temps de recueillement a eu lieu dans l'intimité familiale. La famille remercie la direction et l'ensemble du personnel de l'EHPAD L'Ecuereuil pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

PF Bordenave-Cassou, Pau, Jurançon, tél. 05.59.65.52.56.

BIELLE

Nous sommes au regret de vous faire part du décès de

Claudie DUPONT

survenu à Pau le 1er octobre 2022 à l'âge de 88ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 7 octobre 2022 à 15h00 en l'église Saint-Vivien de Bielle dans l'intimité de la famille.

PF Arbillaga, funérarium d'Ossau, Arudy, tél. 05.59.05.23.75.

135722

PAU BILLÈRE SENEGUE (ESPAGNE)

Marthe et Pierre HERRAIZ MARQUEZ, sa fille et son gendre Ivan et Charlène, Mélanie et Clément, ses petits-enfants et leurs conjoints Alba, son arrière-petite-fille Carmela MIGUEL, sa sœur les familles MIGUEL, ARILLA, PARDO ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Luz Fermina CANTON
née ARILLA PARDO,

survenu à l'âge de 93 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées le **mardi 11 octobre 2022, à 15 heures** en la salle de cérémonie du Pôle funéraire Aquitaine de Bizanos. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Bizanos, salon Alienor. Un registre sera ouvert. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Aquitaine, Pau, Bizanos 05.59.53.13.13 (24h/24)

135103

CASTÉTIS POUILLON

Isabelle LUCQ, sa petite-fille Nathalie et Dominique BIDORET, sa petite-fille et son mari, ses arrière-petits-enfants, Camille, Rémi, Adrien et Mailys, Parents et amis très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Hélène GUILHORRE
née MIRASOU MILHET,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Funérarium, PF Philippe, Pouillon, tél. 05.58.98.38.78, Pomarez, tél. 05.58.73.06.36.

134812

135815

GELOS

Marie-Claire, son épouse Marc et Valérie, son fils et sa belle-fille Alexandre et Anaïs, ses petits-enfants, ainsi que leurs compagnons Jean-Pierre et Anne-Marie (†), son frère et sa belle-sœur Parents et alliés vous font part du décès de

M. Yvon NIBERON

survenu à l'âge de 81 ans. Selon sa volonté ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Bordenave-Cassou, Pau, Jurançon, tél. 05.59.06.52.56.

PAU SEIGNOSSE

Jacques et Sylvie JAYMOT, ses parents Chloé, Thomas et Eva, Julie et Baptiste, Luc, ses frères, ses sœurs et leurs conjoints ses grands-parents, Louison, sa petite-nièce Rémi, son associé et toute la famille GUEULETON ont la douleur de vous faire part du décès de

Adrien JAYMOT

survenu à l'âge de 36 ans. Ses obsèques seront célébrées le **lundi 10 octobre 2022, à 15 heures** en l'église Saint-Jacques de Pau. Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes funèbres Aquitaine tél. : 05.59.53.13.13 (24/24)

135349

GAN

Vanessa DOS SANTOS PEREIRA, Kelyan MAYSOUNAVE, sa fille et son petit-fils Ana-Maria TEIXEIRA, toute la famille très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignés lors du décès de

M. Joaquim DOS SANTOS PEREIRA

vous prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Pompes funèbres Aquitaine, Gan, tél. 05.59.21.53.55.

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez,

certifie avoir fait publier, une deuxième fois, le **19 août 2025** dans les journaux locaux Sud-Ouest et La République des Pyrénées, l'avis au public portant ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, sur les Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales

En foi de quoi, je délivre le présent certificat administratif pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mourenx, le 19 août 2025.

Le président,



Patrice LAURENT

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
certifie :

- ☛ Avoir affiché le 1^{er} Août 2025 l'arrêté portant ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, sur les Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales,
- ☛ Avoir affiché le 1^{er} Août 2025 dans la forme ordinaire l'avis au public portant ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales :
 - Au siège de la communauté de communes de Lacq-Orthez rond-point des chênes à Mourenx
 - A l'antenne de la CC Lacq-Orthez – rue du Pesqué à Orthez,
- ☛ Avoir fait afficher au 1^{er} Août 2025 l'arrêté et l'avis au public portant ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales auprès des 60 communes membres du territoire de la CC Lacq-Orthez
- ☛ Avoir fait publier le 1^{er} août 2025 l'avis d'enquête publique dans la presse faisant connaître l'ouverture de l'enquête 15 jours au moins avant le début de celle-ci soit le 18 août 2025, dans les journaux locaux la République des Pyrénées et le Sud-Ouest.
- ☛ Avoir fait mettre en ligne le 1^{er} août 2025 sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez les deux documents sus visés

En foi de quoi, je délivre le présent certificat administratif pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mourenx, le 1^{er} août 2025.

Le président,



Patrice LAURENT

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

certifie avoir, à la date du 18 décembre 2025, fait afficher la délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2025 portant création des nouveaux Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques pour une durée au moins égale à deux mois :

- ☛ au siège de la communauté de communes de la cc-Lacq-Orthez
- ☛ à son antenne d'Orthez
- ☛ auprès des mairies des communes membres

Fait à Mourenx, le 18 décembre 2025

Le président,



Patrice LAURENT

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

certifie avoir, à la date du 18 décembre 2025, fait afficher la délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2025 approuvant le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'abrogation des 32 cartes communales pour une durée au moins égale à deux mois :

- ☛ au siège de la communauté de communes de la cc-Lacq-Orthez
- ☛ à son antenne d'Orthez
- ☛ auprès des mairies des communes membres

Fait à Mourenx, le 18 décembre 2025

Le président,



Patrice LAURENT

Horoscope

**BÉLIER** (21/03-20/04)

Travail : Mercure dans votre signe vous donne la bougeotte, mais aussi de l'audace et des idées géniales. **Amour** : Heureuses surprises en matinée. Vous serez agréablement disponible pour une personne qui reste chère à votre cœur. **Santé** : Bonne.

**TAUREAU** (21/04-21/05)

Travail : Vos projets semblent prendre forme. Vous avez confiance en vos idées et vous avez l'appui de vos partenaires. **Amour** : Vous êtes séduisant, conciliant et enthousiaste. L'atmosphère est des plus sécurisante. **Santé** : Satisfaisante.

**GÉMEAUX** (22/05-21/06)

Travail : On apprécie vos compétences. Vous êtes efficace et des plus fiable, ce qui assure encore plus votre autorité. **Amour** : Beaucoup de gaieté dans vos attentions. Vous êtes enthousiaste et vous savez faire plaisir. **Santé** : Mangez léger.

**CANCER** (22/06-22/07)

Travail : Agissez avec ordre et méthode. Vous avez même intérêt, si vous le pouvez, à vous faire seconder par un tiers. **Amour** : Vie affective épanouie et dense. Votre générosité y est pour beaucoup d'ailleurs. **Santé** : Pas d'excès alimentaires.

**LION** (23/07-23/08)

Travail : Vous vous montrez particulièrement habile dans le commerce, alors affrontez le feu des projecteurs ! **Amour** : Dominez votre impulsivité. Vos proches ont beaucoup de mal à vous cerner ces temps-ci. **Santé** : Faites le plein de vitamines.

**VIERGE** (24/08-22/09)

Travail : Un problème délicat risque de vous perturber. Aussi aurez-vous la nette impression de ne pas avoir bien agi. **Amour** : Ciel dégagé côté sentiments. Vous aurez l'occasion de passer une douce soirée en tête-à-tête. **Santé** : Reposez-vous.

**BALANCE** (23/09-22/10)

Travail : Des perspectives nouvelles à ne pas négliger. Cela va vous permettre de vous initier à de nouvelles méthodes. **Amour** : Solo, vous êtes en pénurie de chevalier servant ? N'ayez crainte, il arrive ! **Santé** : Pas d'imprudence ni d'excès.

**SCORPION** (23/10-22/11)

Travail : Vous doutez vraiment trop de vos capacités. Il serait temps de balayer vos vieux complexes ! **Amour** : Ligués contre vous, Saturne et Mars provoquent de fortes tensions avec votre partenaire. **Santé** : Evitez les efforts trop brusques.

**SAGITTAIRE** (23/11-21/12)

Travail : Si votre intuition vous guide utilement, sachez quand même donner du temps au temps. **Amour** : Vous connaissez de grands élans de tendresse. Vos proches sont donc tout prêts à les recevoir. **Santé** : Main basse sur les aliments sucrés.

**CAPRICORNE** (22/12-20/01)

Travail : Compliments et réussite sont au rendez-vous. Vous avez tout pour passer une journée remarquable. **Amour** : Entente parfaite avec l'être aimé. C'est plus qu'il n'en faut pour votre bonheur et votre équilibre affectif. **Santé** : Tonus.

**VERSEAU** (21/01-19/02)

Travail : Audace et prudence sont à doser savamment. A vous de trouver le bon équilibre entre ces deux extrêmes. **Amour** : La journée est idéale pour vous ressourcer avec les personnes qui comptent le plus pour vous. **Santé** : La grande forme.

**POISSONS** (20/02-20/03)

Travail : Quel charisme, quelle énergie ! Vous faites l'unanimité et vous rassemblez autour de vous. **Amour** : Vos initiatives sont assez maladroites. Votre entourage ne les apprécie que très modérément. **Santé** : Faites un peu plus de sport.

SERVICES - URGENCE

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.

Centre

hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.

Centre

hospitalier → 05.59.69.70.70.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15

Police et gendarmerie → 17

Sapeurs-pompiers → 18

« SOS Médecins » → 05.59.62.44.44.

Centre

anti-poisons → 05.56.96.40.80.

jour et nuit.

Cardiologie - Clinique

cardiologique → 05.59.82.26.00,

d'Arezzo → 05.59.82.26.00,

h/24.

Centre hospitalier de Pau

→ 05.59.92.48.48.

Polyclinique Pau Pyrénées, site Navarre, Urgences → 05 59 14.55.14.

Centre hospitalier → 05.59.92.48.48.

Centre hospitalier des Pyrénées (ancien CHS) → 05.59.80.90.90.

Urgences psychiatriques → 05.59.80.94.63.

GARES

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Allo TER : 0800 872 872 (service par téléphone) N° vert appel gratuit

Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

MARCHÉ PUBLIC

**PAU (64)**AVIS D'APPEL
PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maitre d'ouvrage : Pau Béarn Habitat - 45 boulevard Alsace Lorraine - BP 1101 - 64011 Pau Cedex - Tél : 05 59 02 22 88 - Courriel : contact@paubernhabitat.fr

Procédure de passation : Procédure adaptée. Remise des offres pour le mercredi 10 septembre 2025 à 12h00
Objet de la procédure : Construction de la résidence Guichenné - 35 rue Emile Guichenné à PAU - 10 logements locatifs. Re-consultation d'un lot (n° 05 : serrurerie) déclaré infructueux.

Clause d'insertion : Le marché comporte pour certains lots un dispositif visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion et à lutter contre le chômage.

Durée : 16 mois prévisionnels (y compris mois de préparation)

Critères d'attribution : Prix (60%) - Valeur technique (40%)

Pièces à produire : Détail dans le DCE à télécharger gratuitement sur <https://demat-ampa.fr>

Date d'envoi : 31 juillet 2025

ANNONCE ADMINISTRATIVE



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la

Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques
Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête. L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus**.

Le dossier d'enquête public du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,

- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.

La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.cc-lacqorthez.fr>, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphe par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête public ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

- Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,

- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquete-publique-plui@

cc-lacqorthez.fr,

- Déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse : <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loge-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>, et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>,

- Adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences prévues et mentionnées plus bas.

Les observations formulées après le vendredi 26 septembre 17 h ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Durant la durée de l'enquête publique, les registres d'enquête seront régulièrement complétés par les observations émises par voie postale ou électronique, et consultables de façon dématérialisée sur le site internet de la CC Lacq-Orthez <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/me-loge-renover-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> et à partir du 21 août 2025 sur le lien suivant : <https://www.cc-lacqorthez.fr/qui-sommes-nous/notre-projet-de-territoire-et-nos-grandes-actions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui> ; les observations déposées sur les registres d'enquête papier seront également publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par décision du 5 juin 2025, la Vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête qui est composée comme suit : **M. Pierre BUIS**, Président de la commission d'enquête, **Mme Michelle BONNET MEUNIER** et **Françoise LACOIN VILLENAVE**, MM. **Daniel DECOURBE**, et **Christian DENUX**, membres titulaires, **M. Jean-Pierre NOBLET**, membre suppléant, qui se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures de l'enquête publique :

Hôtel de la CC Lacq-Orthez à Mourenx

- Lundi 18 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h à 12 h,
- Vendredi 26 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Mairie de Monein

- Mardi 19 août 2025 de 14 h à 17 h,
- Mercredi 27 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Samedi 6 septembre 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 10 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Antenne de la CC Lacq-Orthez à Orthez

- Mercredi 20 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mardi 26 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 3 septembre 2025 de 14 h à 17 h,
- Samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h.

Mairie d'Arthez-de-Béarn

- Vendredi 22 août 2025 de 14 h à 17 h,
- Samedi 30 août 2025 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 24 septembre 2025 de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, transmis au Président de la communauté de communes dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à l'Hôtel de la



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques
Abrogation des cartes communales

Par arrêté du 16 juillet 2025, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et à l'abrogation des cartes communales, arrêté une première fois le 11 février 2025 puis arrêté une deuxième fois le 16 juin 2025.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 juin 2025 joint au dossier d'enquête.

L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 18 août 2025 à 9 h au vendredi 26 septembre 2025 jusqu'à 17 h inclus.**

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du PLUi, des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques et de l'abrogation des 32 cartes communales, pourra être consulté : La version papier du dossier d'enquête publique sera consultable auprès du service urbanisme (05.59.60.73.50) :

- Au siège de la CC Lacq-Orthez (Rond-point des Chênes à Mourenx - 64150) durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'antenne de la CC Lacq-Orthez (9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300), durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- A la mairie d'Arthez-de-Béarn (18 rue la Carrère) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique,

- A la mairie de Monein (place Henri Lacabanne) aux jours et heures de permanences du commissaire enquêteur définis ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, pendant l'enquête publique.

La version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.cc-lacqorthez.fr>, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,

- sur un poste informatique mis à disposition du public donnant un accès gratuit au dossier numérique, au siège de la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez ainsi que dans chacune des 60 mairies.

Afin que le public puisse faire part de ses observations et consulter l'ensemble des remarques reçues durant l'enquête, un registre d'enquête publique établi sur feuilles non mobiles, côté et paraphe par le Président de la commission d'enquête ou un membre de la commission, sera mis à sa disposition durant toute sa durée :

- A l'Hôtel de la communauté de communes, rond-point des Chênes à Mourenx - 64150, durant ses heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

- A l'Antenne de la CC Lacq-Orthez 9 avenue du Pesqué à Orthez - 64300 durant ses heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,

- Dans les Mairies des 60 communes aux jours et heures d'ouvertures habituels, à l'exception des jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de PLUi pourront être :

- Consignées sur les registres papiers d'enquête publique ouverts à la CC Lacq-Orthez, à son antenne d'Orthez et auprès des 60 communes membres aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

- Adressées par courrier postal avec la mention «Ne pas ouvrir» à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête, projet de PLUi, communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des Chênes - 64150 Mourenx. Le courrier sera enregistré à la date de sa réception,

- Adressées par voie électronique à la commission d'enquête, via l'adresse électronique suivante : enquete-publique-plui@cc-lacqorthez.fr

Le Président,
Patrice LAURENT

Publiez
votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Sud Ouest
légalesSUD
OUEST

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Hommages et souvenirs

Celebrads

Service client : 05 35 31 29 37

Consultez, publiez un avis de décès en vous connectant à carnet.sudouest.fr

Avis d'obsèques

319876

MAULÉON-LICHARRE

Ramon SERRANO, Joaquin SERRANO et sa compagne Nathalie CALMEJANE, ses fils et sa belle-fille ; Andréa, Oscar, ses petits-enfants ; les familles CASTELLO, CALMEJANE, COUTO BARBA ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Julia SERRANO
née RODRIGUEZ PUCHE,

survenu à l'âge de 90 ans.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Mauléon - Licharre à partir du samedi 2 août jusqu'au jour de l'inhumation le lundi 4 août à 9h30. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Aquitaine Pau-Bizanos,
La maison des obsèques,
tél. 05.59.53.13.13 (24h/24)

320225

SERRES-CASTET LONS

La famille JACQUENOD-CHEVRIER vous fait part du décès de

M. Hilaire JACQUENOD
Ancien combattant de la guerre d'Algérie

survenu à l'âge de 86 ans.

La cérémonie civile sera célébrée **le mercredi 6 août 2025 à 14 heures**, au crématorium de Pau.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium Handy-Mondeilh de Serres-Castet, salon Hochahandy, ce jour à partir de 14h. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF funérarium Handy/Mondeilh/PHS,
Le Choix funéraire, tél. 05.59.33.23.70
Pau, Serres-Castet, Garlin, Arzacq

319993

BILLÈRE

Isabelle MARCHICA, son épouse ; Silvana MARCHICA, sa fille ; Rosanna et Eric DESCLAUX, sa fille et son gendre ; Françoise et Hubert ARION, sa fille et son gendre ; Gabriel, David, Fanny et Rémy, ses petits-enfants ; famille, amis et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Robert MARCHICA

survenu à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 4 août 2025 à 11 h 45** au crématorium de Pau, 22 rue Blanqui.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel de Lavigerie à Billère, pour sa gentillesse et son dévouement.

PF Bordenave-Cassou, Pau, Jurançon,
tél. 05.59.06.52.56

320111

BUZY JURANÇON

Christiane BERNADOU, son épouse, Alain BERNADOU et Stéphanie, ses enfants, Camille, Léa, ses petites-filles adorées, Robert et Anne-Marie BERNADOU, leurs enfants et petits-enfants, parents, amis et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean BERNADOU

survenu le mercredi 30 juillet 2025 à l'âge de 76 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées **le lundi 4 août 2025 à 10 h 30**, en l'église d'Artix. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium d'Ossau à Arudy.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Arbillaga Funéraire,
funérarium d'Ossau, Arudy,
tél. 05.59.05.23.75.

320269

ARTIX (64)
BONNETAN (33)

Geneviève, son épouse, Pascal, Michel et leurs épouses, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean HAU-PALÉ
Ancien maire d'Artix
Notaire honoraire

survenu à l'âge de 93 ans.

Ses obsèques seront célébrées **le samedi 2 août 2025 à 14 heures** en l'église d'Artix suivies de l'inhumation au cimetière.

Un dernier hommage peut lui être rendu à son domicile, 840 avenue de la République à Artix. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Eberard, funérarium,
Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

319432

ORTHEZ

Jean-Marc LAVIE, Martine (†), Jean-Pierre (†) LAVIE, ses enfants ; Bruno, Edith, Jean, Isabelle, Luc, Alexandre, Sébastien, ses petits-enfants leurs conjointes et conjoints ; Luisa, Nina, Mily, Lou, Romy, ses arrière-petites-filles ; les familles POEY-DOMENGE, VOYNET, LANDARETCHE, FRIGIER, Josette, Marthe, Nadine, Babeth, Rosine, ses fidèles amies, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Jeanine FRIGIER-LARROUDÉ LAVIE
née POEY-DOMENGE,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. La famille remercie particulièrement l'HAD et l'ensemble du personnel soignant pour leur dévouement.

PF 3B S. Poustis Pedehortaa, funérarium,
231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez,
tél. 05.59.69.94.68.

319880

PAU

Martine son épouse ses enfants et leurs conjoints ses petits-enfants ses nièces et leurs conjoints et leurs enfants Nao sa petite fille de cœur et Valérie sa maman famille et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Christian ARRUEBO

survenu le mardi 29 juillet 2025 à l'âge de 66 ans.

La cérémonie civile sera célébrée **le lundi 4 août 2025 à 14 heures**, au crématorium de Pau.

Christian repose à la chambre funéraire de Navarre 26 avenue Léon Blum à Pau. Les visites sont possibles. Ni fleurs ni plaques ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Roc-Eclerc PAU,
26 ave Léon Blum,
Pau, tel 05.59.62.42.59.

Publiez dans le journal et sur notre site internet. Rendez-vous à la rubrique avis de décès de sudouest.fr. Devis gratuits & paiement sécurisé par CB. Vous êtes guidés dans votre texte jusqu'à la finalisation de la commande.

**Publiez
un avis
de décès**

7J / 7 - 24 H / 24
SIMPLE, RAPIDE
& EFFICACE

**SUD
OUEST**
une marque de
Celebrads